

# CIP de l'AIN

## Les JEUDIS de la PREVENTION

à Bourg en Bresse

Le 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudi du mois, sur rendez-vous uniquement

Où en est mon entreprise ?  
Dès que vous vous posez des questions sur la bonne marche de votre entreprise, n'attendez pas, adressez-vous à votre CIP

Je prends rendez-vous

04 74 32 80 57

Parmi les pièces à fournir pour l'entretien : fiche d'autodiagnostic et tout document comptable récent

Entretien avec 3 experts incontestables, disponibles et complémentaires, habitués à la confidentialité :  
- 1 ancien juge consulaire  
- 1 expert comptable ou commissaire aux comptes  
- 1 avocat spécialisé

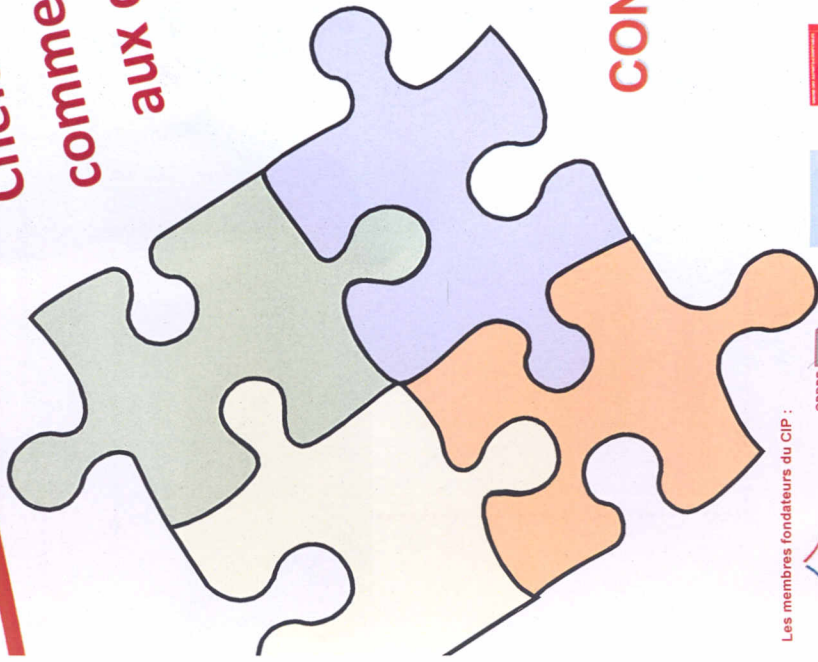
Rechercher ensemble les informations permettant de trouver les solutions envisageables pour le chef d'entreprise

Réagissez, n'attendez pas !



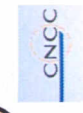
Centre d'information sur la Prévention des difficultés des entreprises

**Chefs d'entreprises : comment réagir face aux difficultés ...**



**ECOUTE  
INFORMATION  
ORIENTATION  
CONFIDENTIALITE**

Les membres fondateurs du CIP :



Le CIP « partenaire de votre entreprise »

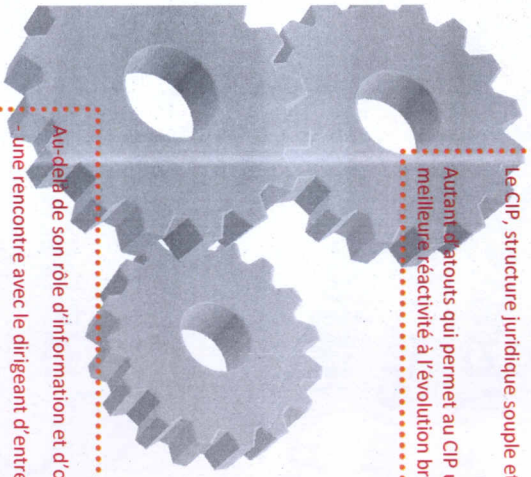
## Pourquoi un CIP ?

Répondre aux interrogations des chefs d'entreprise lorsqu'ils traversent des difficultés.

Des premiers signaux, les chefs d'entreprises peuvent s'adresser au CIP pour obtenir des informations sur les solutions propres à résoudre leurs difficultés.

Le CIP, structure juridique souple et simple allie confidentialité, anonymat et compétence.

Autant d'atouts qui permet au CIP un partage de réflexion, un échange d'expériences et une meilleure réactivité à l'évolution brutale de la situation économique.



## Les compétences d'un CIP ?

Au-delà de son rôle d'information et d'orientation, le CIP c'est :

- une rencontre avec le dirigeant d'entreprise qui peut être seul et désespéré,
- des entretiens anonymes, confidentiels et gratuits,
- une écoute sans aucune contrainte,
- une Terre prise de conscience du niveau de ses difficultés
- dépasser la crainte trop fréquente qu'inspire le tribunal,
- communiquer les coordonnées des structures et organismes locaux (juridiques, financiers et sociaux)
- encourager à faire face à la situation
- appréhender la vision globale et hiérarchiser les problèmes

« Finalement mon entreprise a pu s'en sortir »

## Les autres objectifs d'un CIP

- Sensibiliser les professionnels du droit et du chiffre à l'œuvre collective de prévention

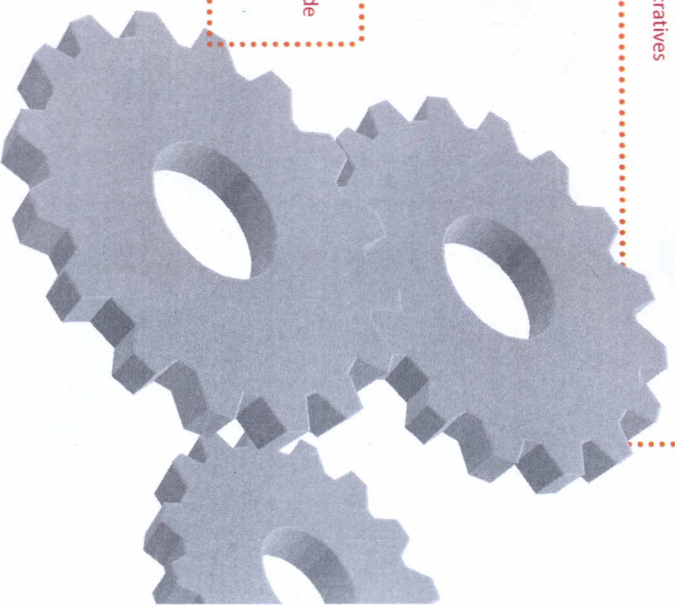
- Proposer aux membres des syndicats patronaux une structure d'accueil pour les chefs d'entreprise inquiets

- Agir en concertation avec les Chambres Consulaires

- Fédérer les initiatives diverses qui veulent s'investir dans la prévention

- Eviter le recours à des initiatives lucratives

Le CIP n'a pas vocation à se substituer aux conseils habituels de l'entreprise. Il ne tient pas de dossiers et ne diffuse aucune information à aucun tiers.



« Depuis le rendez-vous au CIP, une impression que la vie est redevenue... plus simple »